



## Demande de renouvellement de mon titre de séjour

-----  
Par Visiteur

Monsieur, Madame ;

Je viens très respectueusement auprès de votre haute personnalité poser une question à savoir , je suis parent d'un enfant français de 4 ans et bientôt une année que ma fille est aller vivre avec sa mère en Anglettre , où sa maman est aller pour apprendre l'anglais . J'aimerais savoir est ce que ce séjour à l'étrangers de ma fille pourra causer un obstacle au renouvellement de mon titre de séjour ? . Il s'avère que je m'occupe d'elle en l'a mettant chaque mois de l'argent dans son compte et sa mère pourra le prouvé par écrit... et mon titre de séjour expire le 04 Septembre prochain d'où d'ici juillet je dois faire la demande de renouvellement de mon titre de séjour.

-----  
Par Visiteur

Bonjour.

Quelle est la nature de votre titre de séjour?

De quel pays venez vous?

Est-ce que votre femme est partie définitivement en Angleterre ou fait-elle un simple voyage?

Etes vous toujours mariée avec cette femme?

Etes vous séparés?

-----  
Par Visiteur

Bonjour

Je suis de nationalité Congolaise mon titre de séjour est " Vie privée et familiale ". et je ne suis pas marié avec la mère de ma fille ; la mère de ma fille est là ba pour une formation de langue pendant 3 ans, mais elle vient en france pendant les vacances.et je ne connais pas encore si elle comptera s'installer définitivement à londres , Je tiens aussi à signaler que nous ne vivons pas ensemble.

-----  
Par Visiteur

Bonjour.

Effectivement, le renouvellement du titre de séjour risque d'être très délicat dans la mesure où vous ne pouvez plus vraiment justifier d'avoir en france des liens personnels et familiaux.

Mais, rien n'est joué d'avance. Simplement, si votre femme ou votre enfant revenait vivre en france, je ne vous cache pas que ce sera beaucoup mieux pour votre dossier.